COMMÉMORATION
DU 11 NOVEMBRE 1915

Depuis le 28 juin 1914, la France est en guerre aux côtés du Royaume Uni et de la Russie contre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Cette guerre, que chaque camp avait envisagée «courte et victorieuse », se solde déjà par un véritable désastre. Le front s'étire sur près de 1400 km depuis la Manche jusqu'à la frontière suisse. Toute la partie nord-est du pays est occupée par les troupes allemandes et les mines de charbon et de fer, les usines métallurgiques et sidérurgiques du Nord-Pas de Calais sont utilisées pour servir l'effort de guerre ennemi.

Les populations civiles sont soumises à rudes épreuves : au Nord et à l'Est du pays, elles connaissent les bombardements, la destruction des habitations et des outils de travail, parfois l'exode et, dans les territoires occupés, la déportation des jeunes hommes en Allemagne pour constituer une main d'œuvre servile au service de l'industrie allemande. En Savoie, heureusement épargnée par les combats, les femmes prennent de nouvelles responsabilités dans la vie quotidienne et doivent assumer souvent seules l'éducation des enfants et la subsistance de leur famille. Sur les autres fronts, des massacres se déroulent également et l'horreur culmine avec le génocide arménien perpétré au cours de l'année 1915.
Sur le plan militaire, aux pertes de la guerre de mouvement de l'année 1914 succède la guerre de position. Il n'y a plus de champ de bataille, mais des tranchées séparées par un no man's land où pousse une nouvelle forme de végétation : le fil de fer barbelé. La guerre de tranchée, c'est la guerre à tombeau ouvert : l'horreur est d'autant plus grande que les tranchées deviennent, en 1915, un laboratoire qui invente de nouvelles armes toujours plus meurtrières. Ainsi sont mis au point la grenade, le lance-flammes, les sapes creusées sous les positions ennemies pour les miner et, bien sûr, les gaz.

Dans la tranchée, la mort devient habituelle : des hommes meurent chaque jour, tués par balle, par un éclat d'obus, ensevelis sous un geyser de terre ou asphyxiés. Du front, les soldats racontent la violence : tenir une tranchée, c'est y rester nuit et jour dans la boue, le froid, au milieu de la vermine, des rats et des poux. Mais c'est aussi combattre le désespoir, le vide, l'attente, la peine d'avoir perdu un compagnon. Et la peur…la peur de retourner au combat, la peur de risquer une nouvelle fois sa vie, la peur de ne pas revoir sa famille.
C'est d'autant plus vrai que l'année 1915 est celle des offensives : en Champagne, dans la Woëvre, en Artois, dans les Vosges... De nombreux lieux deviennent le symbole de cette guerre qui saigne à blanc les armées : Notre-Dame-de-Lorette, les Eparges, le «saillant de Saint-Mihiel», la crête de Vimy, le Vieil Armand, ou encore, pour les Britanniques, Neuve-Chapelle… Joffre, qui espère percer le front ennemi et prendre à revers l'armée allemande, justifie le maintien d'offensives particulièrement meurtrières qui vont se poursuivre encore pendant toute l'année suivante. Mais ce rêve de percée demeurera un leurre et la victoire finale viendra finalement d'autres tactiques.

Au bout de l'année 1915, le bilan est effrayant : 112 000 hommes sont tombés en Artois pour une avancée du front de 4 kilomètres. En Champagne, on dénombre 182 000 victimes pour un gain de 5 kilomètres, c'est-à-dire 36 Poilus sacrifiés par mètre gagné ! Près de 370 000 soldats tombent ainsi au cours de l'année et le bilan est presque aussi lourd côté allemand. 1915 est une année de boue et de sang.
Pour Grésy-sur-Aix, le bilan humain s'alourdit également : aux 11 soldats morts en 1914 s'ajoutent désormais les noms de 19 nouveaux soldats. Des familles sont plusieurs fois endeuillées et le tribut payé par les agriculteurs est particulièrement lourd. Neuf des soldats morts en 1915 étaient en effet cultivateurs ou ouvriers agricoles. Les troupes alpines utilisées dans toutes les offensives de 1914 et de 1915 ont subi de lourdes pertes : 52% des Savoyards victimes de la Première Guerre mondiale ont disparu durant ces dix-sept premiers mois du conflit.

En cette fin d'année 1915, chacun sait désormais que la guerre sera longue. Mais quand 1916 se profile, personne ne se doute que le conflit va encore durer trois ans.

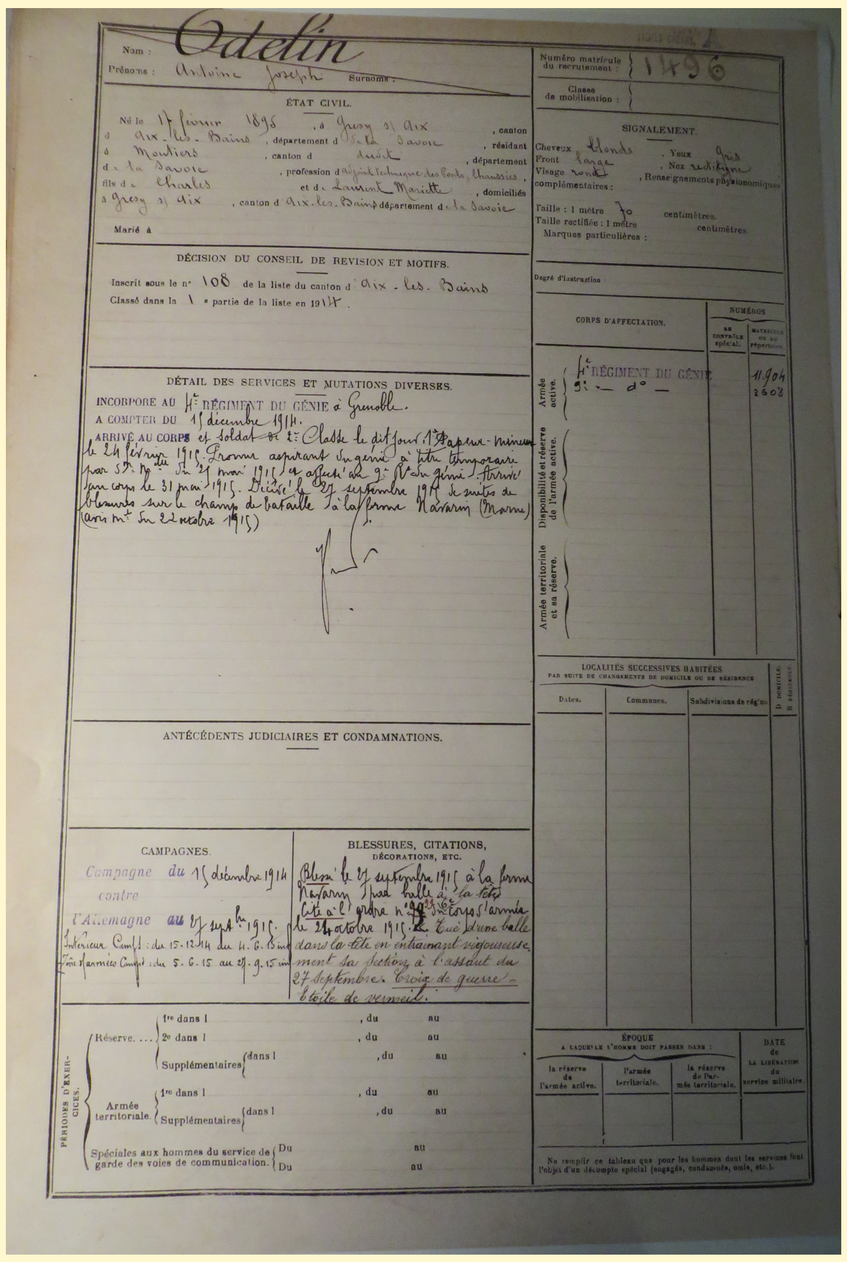
Nom : Odelin
Prénoms : Antoine Joseph
Surnoms :
Numéro matricule du recrutement : 1496
Classe de mobilisation :
ÉTAT CIVIL
Né le 17 février 1895, à Grésy s/ Aix, canton d'Aix-les-Bains, département de la Savoie, résidant à Moutiers, canton d'Aix, département de la Savoie, profession d'apprenti technique des Postes, Télégraphes et Téléphones, fils de Charles et de Laurent Marinette, domiciliés à Grésy s/ Aix, canton d'Aix-les-Bains département de la Savoie
Marié à
SIGNALEMENT
Cheveux blonds, Yeux gris, Front large, Nez rectiligne, Visage rond, Renseignements physionomiques complémentaires :
Taille : 1 mètre 70 centimètres
Taille rectifiée : 1 mètre centimètres
Marques particulières :
Degré d'instruction
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
Inscrit sous le n° 108 de la liste du canton d'Aix-les-Bains
Classé dans la 1 e partie de la liste en 1914.
CORPS D'AFFECTATION.
NUMÉROS au contrôle spécial. MATRICULE du corps ou de réserve.
Armée active. 8e RÉGIMENT DU GÉNIE 11.904
9e — d° — 2608
Armée territoriale Disponibilité et réserve de l'armée active. Armée territoriale ou en réserve.
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
INCORPORÉ AU 8e RÉGIMENT DU GÉNIE à Grenoble.
A COMPTER DU 1 décembre 1914.
ARRIVÉ AU CORPS et soldat de 2e classe le dit jour 1er Sapeur-mineur le 24 février 1915. Promu aspirant du génie à titre temporaire par S.M. le 31 mai 1915 et affecté au 9e du génie. Rentré au corps le 31 mai 1915. Blessé le 27 septembre 1915 de suites de blessures sur le champ de bataille à la ferme Navarin (Marne) (avis m.e du 22 octobre 1915)
LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE
Dates. Communes. Subdivisions de région. D. domicile R. résidence.
ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.
CAMPAGNES.
Campagne du 1 décembre 1914 au 27 sept.bre 1915 contre l'Allemagne
Intérieur Campf : du 15-12-14 au 11-6-15 inclus
Zone d'armée Campf : du 5-6-15 au 27-9-15 inclus
BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.
Blessé le 27 septembre 1915 à la ferme Navarin par balle de la tête. Cité à l'ordre n° 19 du Corps d'armée le 24 octobre 1915. Reçu d'une balle dans la tête en entraînant vigoureusement sa section à l'assaut du 27 septembre. Croix de guerre. Etoile de vermeil.
PÉRIODES D'EXERCICES.
Réserve. 1re dans l , du au
2e dans l , du au
Supplémentaires dans l , du au
Armée territoriale. 1re dans l , du au
Supplémentaires dans l , du au
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. Du au
Du au
ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS : la réserve de l'armée active. l'armée territoriale. la réserve de l'armée territoriale.
DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

ANTOINE JOSEPH ODELIN

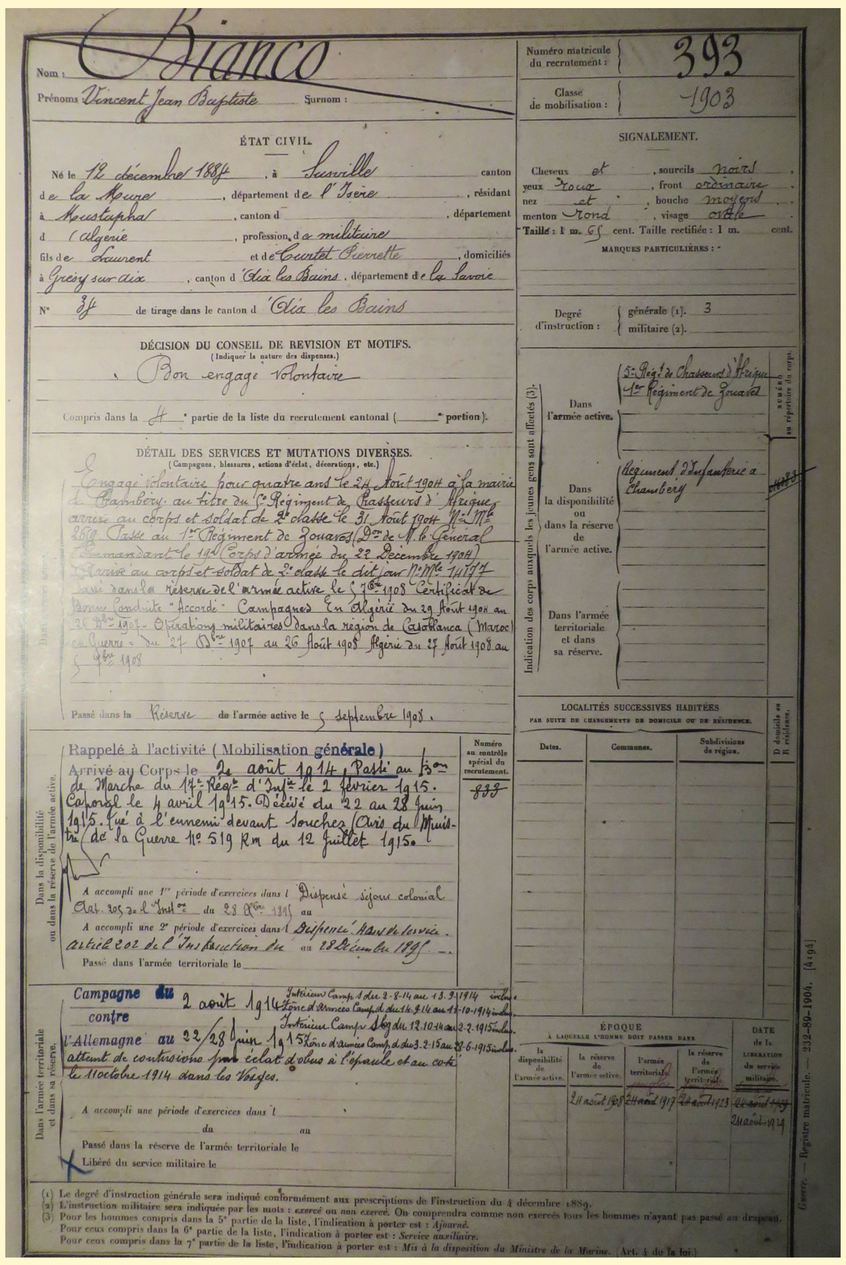
Nom : Bianco
Prénoms Vincent Jean Baptiste
Surnom :
Numéro matricule du recrutement : 393
Classe de mobilisation : 1903
ÉTAT CIVIL
Né le 18 décembre 1884, à Suzille, canton de la Mure, département de l'Isère, résidant à Mustapha, canton d', département d'Algérie, profession de militaire, fils de Laurent et de Courtet Bernette, domiciliés à Grésy sur Aix, canton d'Aix les Bains, département de la Savoie
N° 34 de tirage dans le canton d'Aix les Bains
SIGNALEMENT.
Cheveux et sourcils noirs, yeux roux, front ordinaire, nez et bouche moyens, menton rond, visage ovale
Taille : 1 m. 65 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.
MARQUES PARTICULIÈRES :
Degré d'instruction : générale (1). 3 militaire (2).
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses.)
Bon engagé volontaire
Compris dans la 4 partie de la liste du recrutement cantonal (portion).
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)
Engagé volontaire pour quatre ans le 24 août 1904 à la mairie de Chambéry au titre du 5e Régiment de Chasseurs d'Afrique, arrivé au corps et soldat de 2e classe le 31 Août 1904 N° M.le 2619. Passé au 1er Régiment de Zouaves, Dépôt de M. le Général Commandant le 19e Corps d'armée du 22 décembre 1904. Arrivé au corps et soldat de 2e classe le dit jour N° M.le 11794 passé dans la réserve de l'armée active le 5 9bre 1908. Certificat de bonne conduite "Accordé". Campagnes En Algérie du 29 Août 1904 au 28 8bre 1907 - Opérations militaires dans la région de Casablanca (Maroc) en Guerre - du 27 8bre 1907 au 26 Août 1908 Algérie du 27 Août 1908 au 5 9bre 1908
Passé dans la Réserve de l'armée active le 5 septembre 1908.
Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3). Dans l'armée active. 5e Rég.t de Chasseurs d'Afrique. 1er Régiment de Zouaves. Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. Régiment d'Infanterie à Chambéry. Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.
Rappelé à l'activité (Mobilisation générale)
Arrivé au Corps le 2e août 1914, Parti au 3e de Marche du 1er Regt d'Inf.e le 2 février 1915. Caporal le 4 avril 1915. Blessé du 22 au 28 juin 1915. Tué à l'ennemi devant Souchez (Avis du Ministère de la Guerre N° 519 Rm du 12 juillet 1915.
Numéro au contrôle spécial du recrutement. 839
A accompli une 1re période d'exercices dans l'Infanterie Dispensé séjour colonial Art. 205 de l'Inst.n du 23 8bre 1906 au
A accompli une 2e période d'exercices dans l'Infanterie Dispensé hors de service. article 202 de l'Instruction du 28 décembre 1906 au
Passé dans l'armée territoriale le
LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.
Dates. Communes. Subdivisions de région. D. domicile R. résidence.
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.
Campagne du 2 août 1914 contre l'Allemagne au 22/28 juin 1915
Intérieur Campf du 2-8-14 au 15-2-1914 inclus. Zone d'armées Campf du 16-2-14 au 1-10-1914 inclus. Intérieur Campf du 12-10-14 au 2-7-1915 inclus. Zone d'armées Campf du 3-7-15 au 28-6-1915 inclus.
atteint de contusions par éclat d'obus à l'épaule et au cou le 11 octobre 1914 dans les Vosges.
A accompli une période d'exercices dans l'
du au
Passé dans la réserve de l'armée territoriale le
Libéré du service militaire le
ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS : la disponibilité de l'armée active. la réserve de l'armée active. l'armée territoriale. la réserve de l'armée territoriale.
DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
24 août 1913 — 24 août 1917 — 24 août 1923 — 26 août 1929 — 2 mars 1934
(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 5e partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné.
Pour ceux compris dans la 6e partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
Pour ceux compris dans la 7e partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 du la loi.)
Guerre. — Registre matriculaire. — 232-80-1906. (4-94)

VINCENT BIANCO